



Horizons Solidaires dans l'Orne

Synthèse de l'étude

Introduction

Cette synthèse rend compte d'une étude sociologique qualitative réalisée par le réseau Horizons Solidaires au cours de l'année 2016¹, dont le but était double :

- ❑ Mieux connaître les membres du réseau basés dans le département de l'Orne et identifier leurs difficultés et leurs attentes.
- ❑ Explorer les liens entre l'économie sociale et solidaire (ESS) et la coopération et la solidarité internationale à partir des entretiens réalisés auprès membres ornais ainsi que de certains acteurs de l'ESS pouvant apporter un éclairage complémentaire sur cette question.

L'association Horizons Solidaires est un réseau régional d'appui aux acteurs de la coopération et de la solidarité internationale qui agit, depuis plus de 20 ans, dans le territoire correspondant (jusqu'en 2014) à la Basse-Normandie. Il s'agit d'un réseau régional multi-acteurs (RRMA), composé par des collectivités locales, des associations et des établissements publics et privés qui œuvrent dans le champ de la coopération et de la solidarité internationale. Horizons Solidaires a été créé, puis soutenu à la fois par le Conseil Régional de la Basse Normandie et par le Ministère des Affaires Européennes et du Développement International. Depuis 2015 et suite à la réforme territoriale mise en place dans le cadre de la loi NOTRE, Horizons Solidaires a étendu son champ d'action aux acteurs haut-normands, avec l'objectif de (re)devenir un réseau régional, englobant cette fois-ci toute la Normandie.

Le premier but de cet étude a été de faire émerger les demandes et les attentes des acteurs ornais vers Horizons Solidaires pour mieux y répondre et, plus largement, pour comprendre la manière dont ils perçoivent le réseau : comme un « outil » (mission confié par les pouvoirs publics, lors de sa création) ou, aussi, comme un espace de réflexion autonome, où l'on construit un sens en commun (comme le souhaitent ses administrateurs et les membres les plus actifs) ? Etudier ces questions auprès de la plupart des membres d'Horizons Solidaires implantés dans le même département, permettra d'explorer les évolutions possibles du réseau dans l'Orne ainsi que, plus largement, de sa stratégie d'élargissement territorial dans le reste de la région Normandie.

Le deuxième objectif de ce travail était d'explorer les liens entre l'ESS et le domaine de la coopération et la solidarité internationales. Ce questionnement se fonde sur un constat: alors qu'elles partagent les mêmes valeurs, les liens entre l'ESS et la coopération, la solidarité internationales ne paraissent pas évidents aux acteurs engagés dans ces domaines. Cette étude exploratoire a cherché à fournir à Horizons Solidaires des éléments de compréhension sur les représentations de ses membres ornais sur les liens entre leur domaine d'activité et l'ESS. Cette connaissance pourrait nourrir, au sein du réseau, une réflexion sur les liens que les acteurs de la coopération et de la solidarité internationales peuvent développer avec les initiatives de l'ESS, en France et dans les territoires dans lesquels ils interviennent, ainsi que de s'interroger sur leur propre appartenance à ce domaine.

¹ Cette étude a été réalisée par Nora Liberalotto, sociologue.

Méthodologie

Il s'agit d'une étude sociologique qualitative basée sur 20 entretiens semi-directifs, individuels ou de groupe. Dans le département de l'Orne, 18 structures (adhérentes du réseau entre 2014 et 2016) ont été sollicitées par mail puis par téléphone. Parmi elles, 13 ont donné suite à notre demande : 10 associations, 1 établissement public et 2 collectivités territoriales². Au total, 14 entretiens auprès de divers membres de ces structures ont été réalisés, avec des configurations diverses (allant d'un à 8 participants), selon les souhaits et les disponibilités des acteurs. Six autres entretiens ont été réalisés auprès d'acteurs engagés de diverses manières dans l'ESS, afin d'apporter un éclairage complémentaire. Ces acteurs développaient pour la plupart leur activité en Normandie; seul l'un d'entre eux travaillait dans une autre région et était engagé aussi dans un RRMA homologue d'Horizons Solidaires³.

La première partie de cette synthèse est consacrée à la perception que les membres ornais d'Horizons Solidaires ont du réseau. La deuxième partie se focalise sur leurs difficultés, leurs questionnements et leurs attentes. Enfin, la troisième s'intéresse à leurs représentations au sujet de l'ESS et de liens qu'ils perçoivent (ou pas), entre ce domaine d'activité et la solidarité et la coopération internationales.

1. Horizons Solidaires vu par ses membres ornais

Les entretiens réalisés montrent que le réseau est perçu par les acteurs rencontrés comme un espace de rencontre et d'échange, un lieu ressource et comme un accompagnateur ayant un rôle de conseil particulièrement apprécié en cas de difficulté.

Un espace de rencontres et d'échanges

Cette fonction a été mentionnée notamment par certaines associations comme la raison principale ayant motivé leur adhésion au réseau. Il s'agissait de rencontrer d'autres personnes et d'autres associations partageant les mêmes valeurs, préoccupations et/ou pays d'intervention. Les groupes « pays » sont notamment mentionnés comme des espaces d'enrichissement mutuel, permettant aux petites associations de sortir de l'isolement. Aussi, les instances de gouvernance et notamment l'assemblée générale sont perçues comme des moments d'échange et de partage caractérisés par leur « bonne ambiance ».

La distance à parcourir jusqu'à Caen, où ont lieu la plupart de ces rencontres, est souligné par certains comme un obstacle ou une limite à la participation. Cependant, cette perception n'est pas liée au nombre de kilomètres à parcourir : une distance similaire peut paraître trop importante à un acteur et ne pas constituer un obstacle pour un autre. Lorsque la distance est évoquée comme une limite,

² Cf. Annexe N° 1 : Membres du réseau ayant participé à l'étude.

³ Cf. Annexe N° 2 : Acteurs de l'ESS rencontrés.

l'importance accordée à ce facteur semble dépendre de la participation à d'autres espaces d'échange, en interne (pour les associations nationales) ou en externe (au sein d'autres réseaux).

Une certaine méconnaissance au sujet des activités et des échanges qui ont lieu au sein d'Horizons Solidaires ou des informations qui y circulent, a pu être aussi constatée de la part de certains acteurs. Cela semble s'expliquer par le fait que, parfois, la participation au réseau est incarnée par une ou deux personnes, les plus disponibles et/ou les motivées pour s'investir dans les activités proposées et éventuellement, dans la gouvernance. D'après certains acteurs, le fait que la plupart des activités communes aient lieu à Caen peut expliquer, en partie, cette délégation ; d'autant plus que la disponibilité des bénévoles est mentionnée comme un facteur limitant leur implication dans les activités du réseau.

Un lieu ressource

Horizons Solidaires est perçu aussi comme un lieu ressource par la plupart des acteurs locaux rencontrés. C'est à dire, un lieu où se former, qui « ouvre des voies » et « donne des idées nouvelles » et aussi, un lieu où trouver des outils ou des informations.

Concernant les formations, celles sur le montage de dossiers en vue de l'obtention d'un financement et sur l'interculturalité ont été particulièrement appréciées, notamment par des membres de petites associations ; la première a été considérée comme « très utile ». Le Festival AlimenTerre, dont Horizons Solidaires est chargé de la coordination en Basse-Normandie, est mentionné comme un outil intéressant, que ce soit pour l'animation de la vie associative (projection lors d'une AG), comme support pédagogique (au sein d'un lycée) ou comme outil de sensibilisation, au sein d'une collectivité territoriale.

Au-delà de ces événements ponctuels, le travail réalisé au quotidien par l'équipe salariée est particulièrement apprécié par les petites associations. Plusieurs de leurs membres mentionnent leur intérêt pour les informations diffusées par le réseau et notamment, celles concernant des financements. Ils apprécient aussi le fait de pouvoir solliciter le staff d'Horizons Solidaires lorsqu'ils sont à la recherche de renseignements concernant des aspects juridiques et pratiques de la vie associative ou pour l'organisation d'événements.

Un rôle d'accompagnement et conseil

Un autre rôle d'Horizons Solidaires souligné par les membres de plusieurs associations est celui de conseil et d'accompagnement, qui a été particulièrement important à un moment de leur histoire. Nous pouvons citer comme exemple le cas d'une structure qui, à partir de la rencontre avec l'équipe d'Horizons Solidaires, a pu être conseillée et accompagnée dans l'écriture du projet associatif et d'une charte des volontaires ainsi que dans la formalisation des missions et des partenariats. Ce processus de formalisation a conduit les membres de l'association à reformuler l'un de ses projets phares, réalisant qu'ils s'étaient laissé « happer » par l'urgence locale. L'association a aussi trouvé (à travers Horizons Solidaires) une formation sur la recherche de financements. La présidente de cette petite association a

beaucoup apprécié l'accompagnement personnalisé réalisé par l'une des salariées, ainsi que sa réactivité. Elle regrette de ne pas avoir rencontré le réseau avant, considérant que cela aurait pu éviter à l'association de perdre trois ou quatre ans de travail par manque de formalisation du projet et des partenariats.

2. Difficultés, questionnements et attentes

Les difficultés rencontrées par les acteurs ornaïsi ainsi que leurs questionnements actuels sont pour une part spécifiques au domaine de la solidarité et de la coopération internationales ou bien, propres au monde associatif français ou en lien avec le fonctionnement du réseau. En relation avec ces difficultés et ces questionnements, les attentes vis-à-vis d'Horizons Solidaires évoquées concernent les trois rôles qu'ils attribuent au réseau et surtout, avec celui d'être un lieu de rencontre et d'échange.

En lien avec la solidarité et la coopération internationales

Lors de la réalisation des entretiens, la plupart des structures rencontrées (9 sur 13) étaient confrontées à la même difficulté : **ils ne pouvaient plus rendre visite à leurs partenaires en Afrique de l'Ouest depuis plusieurs années.** Si pour certaines intervenant au Burkina Fasso ou au Bénin, la situation semblait s'améliorer en 2016 et avaient l'espoir de pouvoir y revenir ; d'autres, en lien avec le Mali ou avec des villages situés au nord du Sénégal n'avaient pas cet espoir et s'interrogeaient sur la manière de maintenir leurs partenariats malgré l'impossibilité de se rendre sur place. **La plupart des membres des associations et des collectivités rencontrés se sont dit intéressés par des échanges de pratiques avec d'autres membres du réseau faisant face à la même difficulté.** La responsable de l'une de ses associations suggère d'inviter à ce moment de réflexion un spécialiste de la géopolitique de l'Afrique de l'Ouest pouvant éclairer les participants sur la situation dans la région et dans les pays dans lesquels ils interviennent.

Cette difficulté semble plus ou moins insurmontable selon les liens (de confiance, d'amitié...) que les acteurs ont pu nouer avec leurs partenaires ainsi que sur la manière dont sont conçus les projets communs et attribués les rôles de chacun. Ainsi, les échanges se sont poursuivis de manière et avec des intensités diverses : « *mise en sommeil* » de projets voire de l'association elle-même, échanges par courrier postal ou par Internet, accueil de partenaires (pour une visite protocolaire ou pour le suivi d'une formation professionnelle), poursuite du soutien financier à des projets mis en place lorsque les acteurs ornaïsi pouvaient encore se rendre sur place. Néanmoins, la conception ou le démarrage de nouveaux projets dans le pays d'intervention leur paraissait impossible tant que le voyage vers ces pays continuera à être déconseillé par le Ministère des Affaires Etrangères.

Si la situation politique en Afrique de l'Ouest affecte donc les partenariats de la plupart des acteurs ornaïsi rencontrés, les entretiens réalisés montrent que son impact sur les échanges et sur les projets en cours dépendent en grande partie des liens de confiance tissés avec les partenaires sur place. **La force de ces liens est en rapport avec l'ancienneté des partenariats, mais peut être**

aussi influencée par des événements tels qu'un changement des autorités des comités de jumelage et/ou municipales ainsi que par les attitudes des partenaires permettant d'entretenir ou, au contraire, de remettre en cause la confiance mutuelle.

Le maintien de la confiance entre les partenaires, en lien avec la gestion de dons et/ou de financements ou avec l'entretien des ouvrages réalisés avec le soutien des structures françaises apparaît ainsi comme problématique dans le discours de plusieurs acteurs rencontrés. Cette difficulté semblait liée autant à des questions matérielles (constats de détournements de fonds, d'un usage personnel de matériaux ou véhicules, d'un manque d'entretien de bâtiments ou de pompes d'eaux...) qu'à des questions culturelles, en lien avec l'exportation d'un modèle de gestion. Comme le remarque l'une des personnes rencontrées, parfois les structures françaises souhaitent fonder le partenariat sur des « *règles européennes* », alors que sur place, les gens ont « *une autre vision des choses* ».

L'exportation d'un modèle de production (celui de l'agriculture « à la française ») est aussi évoqué comme source de questionnement. L'une des personnes rencontrées s'interrogeait ainsi sur la manière de promouvoir au sein de son association une réflexion autour d'un autre modèle d'intervention et de la mise en place d'une nouvelle dynamique partenariale, impliquant le soutien à des projets plus adaptés aux réalités locales.

Une autre question évoquée concernait la question du don (de fournitures scolaires, de vêtements, de médicaments...) comme ligne de démarcation entre une approche de la solidarité internationale et « *l'assistanat* » ou « *la charité* ». Ainsi, certains des acteurs rencontrés se réfèrent plutôt au paradigme du (co)développement, dans lequel ils se situent ou vers lequel ils voudraient évoluer alors que d'autres continuent à envoyer de dons, de manière ponctuelle ou régulière. Horizons Solidaires a organisé deux formations sur la question du don en 2009 et, depuis cette date, encourage ses membres à faire évoluer leurs pratiques. La diversité des positionnements des acteurs ornaïens semble indiquer que ces actions méritent d'être poursuivies et approfondies.

En lien avec les problématiques du monde associatif français

Baisse du nombre d'adhérents, difficultés pour attirer des nouveaux bénévoles, vieillissement de ses membres et autorités, accompagnement des volontaires, manque de temps, de financements, de compétences dans le domaine de la communication... ces difficultés, évoquées par les associations ornaïennes ne sont pas particulières au domaine de la solidarité internationale mais caractérisent le monde associatif français d'aujourd'hui.

Ainsi, certaines des associations rencontrées constatent une baisse du nombre d'adhérents et/ou des difficultés pour recruter des nouveaux bénévoles et, notamment, des jeunes. Les personnes rencontrées expliquent ces difficultés par diverses raisons : l'impossibilité de se rendre sur place (à cause de la guerre en Afrique de l'Ouest), le vieillissement des adhérents et des membres actifs de l'association, la démographie (plutôt vieillissante) et un tissu associatif riche (offre de bénévolat diversifiée) de leur lieu

d'implantation ... Parmi les associations évoquant cette difficulté, seulement l'une d'entre elles avait développé une réflexion sur le renouvellement générationnel et avait organisé des actions dans ce but.

En lien avec cette difficulté pour attirer des nouveaux bénévoles est mentionné aussi celle du renouvellement des autorités : dans trois des associations rencontrés les présidents ont plus de 70 ans et souhaiteraient passer la main. Dans ce sens, deux responsables associatifs proposent qu'Horizons Solidaires organise des échanges de pratiques sur ces questions, permettant aux participants d'envisager des pistes concrètes d'actions permettant de favoriser le renouvellement des bénévoles et des autorités.

Une autre difficulté concerne la question du financement des structures et/ou de leurs actions. Dans certains cas, ces difficultés étaient liées au manque du temps et/ou de savoir faire des bénévoles pour chercher des financeurs et monter des dossiers. Alors que, dans d'autres cas, les difficultés concernant la pérennité des financements étaient attribuées à la conjoncture politique locale et/ou à des changements de majorité comme suite à la réforme territoriale.

Une autre difficulté mentionnée par deux associations concerne le domaine de la communication et est expliquée par un manque de temps et de connaissances techniques. Pour y remédier, l'une d'entre elles envisageait un partenariat avec un BTS « Gestion » avec qui l'association avait déjà collaboré par le passé. Les responsables de ces deux associations ont manifesté leur intérêt pour participer à une formation sur la communication et notamment sur les aspects techniques et sur la production de contenus.

Des attentes concernant le fonctionnement du réseau

Si les membres ornaïs du réseau ont globalement une vision très positive d'Horizons Solidaires et considèrent le réseau comme un espace de rencontre et d'échanges, certains expriment une attente concernant une approche de proximité, par territoire d'implantation. Ce type d'approche permettrait, à leurs yeux, de faire face, à la fois, à trois difficultés concernant le fonctionnement actuel du réseau.

D'une part, le manque d'interconnaissance entre les membres ornaïs d'Horizons Solidaires implantés sur leur territoire ou bien, une connaissance informelle mais un manque d'espaces réguliers d'échange. D'autre part, ces acteurs regrettent que le réseau ne soit pas connu par toutes les structures ayant des projets de solidarité internationale basées dans leur territoire. Enfin, comme mentionné auparavant, le fait que les réunions ou les formations aient lieu le plus souvent à Caen limite la quantité de bénévoles pouvant s'y déplacer.

L'entretien réalisé avec le président d'un autre réseau régional multi-acteurs (RRMA), montre que les difficultés évoquées par les acteurs ornaïs sont propres à ce type de réseau. Pour cet acteur, les RRMA encourent toujours le risque d'être réduits à développer leur activités (et donc, leur influence) dans la ville où sont implantés les bureaux où travaillent leurs salariés. Pour faire face à cette difficulté, le réseau qu'il préside a mis en place, depuis 2013, des « Tournées départementales ». Lors de ces tournées annuelles, des bénévoles, en partenariat avec un des membres implantés dans le

département visité, présentent le réseau à des acteurs de la coopération et la solidarité internationales basés sur ce territoire. L'objectif de cette démarche est d'« *instaurer une relation de proximité* ⁴ ».

Il pourrait être intéressant pour Horizons Solidaires de s'inspirer de cette action, afin d'être plus connu dans les départements où il développe son activité depuis sa création et surtout, dans ceux de l'ancienne Haute Normandie, vers lesquels le réseau veut élargir son action. Par ces « tournées », le réseau pourrait répondre à l'une des attentes exprimées par les acteurs ornaïsiens, en termes d'une meilleure visibilité du réseau auprès de toutes les structures ayant des projets de coopération et de solidarité internationale dans le département. Cependant, cette approche paraît insuffisante pour répondre à leur attente concernant l'organisation de rencontres entre membres d'Horizons Solidaires implantés sur un même territoire.

Ainsi, à côté des échanges organisés au sein du réseau par territoire d'intervention (les « groupes pays »), certains acteurs associatifs ont manifesté leur intérêt pour qu'Horizons Solidaires développe une approche de proximité, par territoire d'implantation. Ce type d'approche pourrait favoriser une plus grande participation au réseau de la part des membres de ces associations. Cependant, cette approche de proximité ne permettra pas de modifier le niveau d'implication de celles pour qui la principale difficulté pour s'investir davantage dans le réseau n'est pas tant la distance que la disponibilité des bénévoles, des salariées ou des élus. De ce fait, il ne paraît pas pertinent de remplacer l'approche actuelle (par pays d'intervention) par une approche de proximité (par territoire d'implantation) mais de combiner les deux.

3. Les liens entre solidarité et coopération internationales et ESS

En 2014, le législateur a défini l'ESS comme un « *mode d'entreprendre* » spécifique, incluant les associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations ainsi que les entreprises sociales à statut commercial⁵. Ce périmètre dépasse celui des mouvements sociaux distincts (l'économie sociale et l'économie solidaire) mis côte à côte dans l'expression « ESS » depuis la fin des années 1990. Ces courants ont été longtemps opposés et leur rapprochement dans un seul ensemble, en tant que domaine faisant l'objet de politiques publiques, n'a pas été sans controverse. L'inclusion des fondations d'entreprise ainsi que des entrepreneurs sociaux dans cet ensemble ne fait pas non plus l'unanimité; bien que la sanction de la loi ait conduit à un consensus de façade⁶.

Dans ce contexte, pour étudier les liens existants (ou possibles) entre la coopération et la solidarité internationales et l'ESS il nous a paru indispensable d'identifier les représentations (en termes de définition, de valeurs, d'initiatives et de pratiques concrètes...) que l'expression « économie sociale et solidaire » évoquait pour les acteurs rencontrés.

⁴ Cf.: <http://www.oc-cooperation.org/nos-missions-et-nos-actions/tournee-departementale>.

⁵ Cf. : Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

⁶ Laville J-L, « Postface. L'absence de l'économie solidaire : un déni de démocratie », In : Madeleine Hersent, Arturo Palma Torres (dir), *L'économie solidaire en pratiques*, coll. Sociologie économie, Ed. Erès, Toulouse, 2014, 250 pp p. 229.

La perception que les acteurs associatifs ornaïens ont de l'ESS est variée, allant de ceux qui disent ne rien savoir sur le sujet à ceux qui ont une idée plus précise, qui ne correspond pas néanmoins avec l'approche statutaire entérinée par la loi. Les positionnements de ces acteurs vis-à-vis de l'ESS sont aussi très variés, allant de ceux pour qui le rôle économique développé par leur association n'est pas évident (du moins, au premier abord) à ceux qui considèrent que leur structure relève autant de l'ESS que de la solidarité internationale. Du côté des collectivités territoriales, le lien entre l'ESS et leurs projets de coopération décentralisée se fait à travers leur engagement vis-à-vis du développement durable (matérialisé par l'Agenda 21) et/ou grâce à certains élus ou techniciens motivés pour créer des ponts entre ces deux domaines. Dans le lycée agricole visité, les deux enseignants en charge de l'enseignement « Education à la citoyenneté » développent avec leurs élèves des actions de sensibilisation à la solidarité et la coopération internationales, l'ESS ainsi qu'au développement durable ; et ceci dans le cadre du programme prévu par cet enseignement et de leurs missions d'animation.

L'ESS vue par les associations de solidarité internationale

Du côté des acteurs associatifs (dont certains représentants sont ou ont été aussi des élus au sein d'une collectivité territoriale) les représentations associées à l'expression « économie sociale et solidaire » sont très variables. Certains déclarent ne rien connaître (ou « *pas grand-chose* ») à ce sujet et/ou voir l'ESS comme « *une notion floue* ». Alors que d'autres ont une idée plus précise, associée à des initiatives proches de l'économie solidaire (commerce équitable, AMAP, micro-crédit, tourisme solidaire...) et/ou de l'économie sociale (CUMA, coopératives agricoles, mutuelles...). Dans ce deuxième cas, les représentations des acteurs renvoient plutôt aux valeurs portées par ces initiatives qu'à la vision en termes de statut et de secteur économique entérinée par la loi ESS. Ainsi, en aucun cas le fait d'avoir le statut associatif n'est utilisé comme argument pour revendiquer leur appartenance au monde de l'ESS. En outre, pour une partie des acteurs associatifs rencontrés, cette appartenance ne leur paraissait pas évidente car ils ne percevaient pas (du moins au premier abord) le rôle économique joué par leur association. Les entretiens réalisés auprès de plusieurs membres d'une même structure ont permis de constater que cette diversité de représentations peut se retrouver aussi au sein d'une même association.

Parmi les autres acteurs déclarant avoir une vision claire de l'ESS, les membres de deux associations évoquent une représentation plus proche de l'économie solidaire, dans sa double dimension politique et économique ; tandis qu'un autre se réfère à l'approche centrée sur l'économie et sur les statuts de l'économie sociale. Ainsi, dans le discours des premiers, l'ESS apparaît associée à la promotion du développement, de la solidarité et de la citoyenneté ainsi qu'au soutien de l'économie de proximité et de la production familiale. Tandis que le second, qui a une vision de l'ESS plus proche de l'économie sociale, accorde plus d'importance à la dimension économique et statutaire. Cet acteur est néanmoins très critique des grandes banques coopératives et des mutuelles d'assurance considérant que, malgré leurs statuts, ces structures ne font plus partie de l'économie sociale mais ont rejoint l'économie capitaliste. Pour lui, il existe au sein de l'ESS une sorte de division des tâches : les associations créent du lien, alors que les SCOP créent des richesses. Cependant, interrogé sur les

effets économiques des actions de son association, il réalise que celle-ci participe aussi à la production de richesses, notamment dans son pays d'intervention.

Cette absence de perception du rôle économique rempli par leurs associations caractérise aussi le discours de l'autre groupe d'acteurs associatifs rencontrés, c'est-à-dire, ceux qui disent avoir une idée floue ou connaître peu (ou « rien ») au sujet de l'ESS. Pour certains de ces acteurs, le mot « économie » est associé uniquement à l'économie marchande et, de ce fait, les activités (pour la plupart, non marchandes) développées par leurs structures ne leur paraissaient pas faire partie de la sphère économique. Cependant, au cours de la discussion, l'impact économique et social de leurs actions leur est apparu de manière plus évidente. Pour autant, cette nouvelle manière d'envisager leurs activités, n'a pas conduit ces acteurs à s'interroger sur l'éventuelle appartenance de leur association au monde de l'ESS. Mais cette discussion a pu éveiller l'intérêt de certains pour participer à des échanges ou à une formation sur les liens entre ESS et solidarité internationale, organisés par Horizons Solidaires.

Le point de vue des collectivités territoriales

Les élus et les techniciens rencontrés rendent compte d'un cloisonnement institutionnel entre les services chargés de l'ESS et ceux responsables de la coopération internationale, d'une volonté de la part de certains acteurs d'un rapprochement via la mise en place de projets concrets ainsi que du rôle dont peuvent jouer les élus et les techniciens chargés du développement durable dans ce rapprochement.

Dans le cas d'une des collectivités territoriales participant à l'étude, la proposition d'un entretien a motivé un élu et une technicienne chargés des jumelages pour organiser une réunion avec leurs homologues chargés de l'ESS et du développement durable. Ainsi, l'entretien a été l'occasion pour les participants (4 élus et 4 techniciens) d'échanger autour des projets en cours et de la manière dont ils pourraient travailler (encore plus) ensemble autour de la coopération internationale. Les liens paraissaient plus évidents entre ce domaine et le développement durable, du fait que la relance de la coopération décentralisée par la mise en place de projets culturels et de développement durable est mentionnée dans leur Agenda 21 2015-2020. Le développement durable apparaît ainsi comme un moyen dont les acteurs au sein des collectivités territoriales peuvent se saisir pour créer (plus) de liens entre la coopération internationale et l'ESS. Si l'inscription de ces deux domaines dans l'Agenda 21 peut être un premier pas dans ce rapprochement, celui-ci dépend surtout de la volonté des acteurs de se retrouver autour de projets concrets ainsi que de leur disponibilité.

Dans le cas de l'autre collectivité territoriale ornaise participant à l'étude, à époque où l'entretien a été réalisé, il n'y avait pas d'élu ou de technicien chargé de la coopération décentralisée, alors que les échanges avec la ville partenaire « végétaiert » à cause de la guerre au Mali. L'élu rencontré (chargée de l'ESS) considérait que, dans ces conditions, la collectivité territoriale n'était pas encore en mesure de réfléchir aux liens (concrets) entre ESS et coopération décentralisée. Pour cet élu, le lien entre coopération décentralisée et développement durable était plus évident, considérant que la première s'intègre dans la vision plus globale portée par le second. La mention de l'accord de coopération décentralisée dans le premier Agenda 21 élaborée par sa ville lui paraissait pertinente dans la mesure

où les actions développées dans ce cadre s'inscrivent dans les trois « *piliers* » de cet outil : « *le développement économique local, social et environnemental* ». Cependant, la poursuite de cette démarche par la rédaction d'un second Agenda 21 était pour l'instant entre parenthèses, par manque de techniciens pouvant assumer cette responsabilité.

L'entretien réalisé avec un technicien chargé de l'ESS dans une autre ville normande (non ornaise) a aussi permis de constater l'existence d'un cloisonnement institutionnel, en interne (entre les services de la ville chargés de l'ESS et ceux de la coopération internationale) mais aussi, en externe. Par exemple, lorsque la ville organisait un événement autour de l'ESS, ce technicien faisait suivre l'information aux « têtes de réseau » de l'ESS (CRESS⁷, ARDES⁸) mais ne pensait pas à Horizons Solidaires ou au CITIM⁹. Cet acteur constate cependant que le lien entre ESS et coopération internationale peut se faire sur le terrain, autour d'un projet conduit par des techniciens de différents services qui se connaissent et sont motivés pour travailler ensemble. Il souligne aussi le rôle que peuvent jouer les élus, lorsqu'ils sont « *sensibles* », à la fois, à l'ESS et à la solidarité internationale.

Des liens qui se tissent au sein d'un lycée agricole

L'entretien réalisé dans un lycée agricole montre que le lien entre ESS, coopération et solidarité internationales et développement durable au sein de cet établissement se tisse à partir du programme d'un même enseignement (« Education socioculturelle ») qui inclut ces trois domaines et de l'engagement des deux enseignantes qui en sont chargées. Le lien entre ces trois domaines apparaît aussi dans le projet d'établissement, qui inclut un volet « citoyenneté » qui fait référence aux « *citoyens du monde* » et inclut aussi, par exemple, des actions concernant les circuits courts et la lutte contre le gaspillage dans la cantine.

Dans le domaine de l'ESS, le lycée a des liens avec l'ARDES, qui les accompagne dans la mise en place d'un projet de réseau d'échange libre (SEL). D'autres projets en lien avec l'ESS, comme l'organisation de « *soupes solidaires* » au sein de l'établissement et en centre-ville ont été déjà mis en place par les élèves. En ce qui concerne la coopération internationale, il s'agit de l'une des missions des lycées agricoles, via la promotion de stages et de séjours à l'étranger. Dans ce cadre, le lycée a un partenariat avec un autre lycée agricole au Bénin, avec qui il organise un échange de stagiaires. Ces échanges ont été bloqués entre 2012 et 2015 par le Ministère, qui n'a autorisé les voyages vers ces pays qu'à partir de 2016. Au sein du lycée, ces enseignantes organisent chaque année des séances de ciné-débat à travers la mise en place du festival AlimenTerre.

⁷Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.

⁸Association Régionale pour le Développement de l'Economie Solidaire.

⁹Centre d'information et d'animation pour la solidarité et la citoyenneté internationales.

Conclusion

Les entretiens réalisés ont permis de constater, parmi les membres ornais d'Horizons Solidaires, une vision globalement positive du travail développé par le réseau, que ce soit en tant qu'espace de rencontre et d'échange qu'en tant que « lieu ressource » et dans son rôle d'accompagnement et conseil. Néanmoins, la participation et les attentes des acteurs vis-à-vis du réseau varient selon le type de structure, son lieu d'implantation et sa taille, ainsi que selon la disponibilité de leurs membres.

Parmi les difficultés et les questionnements évoqués, certains sont propres au domaine de la solidarité et de la coopération internationales et d'autres renvoient plus largement à des problématiques qui traversent les associations en France. En lien avec ces difficultés et questionnements, les entretiens ont permis de recueillir un certain nombre d'attentes des acteurs et de formuler des propositions. C'est maintenant aux membres du réseau de s'emparer de celles qui leur sembleront les plus pertinentes et d'en décider des priorités.

Cette étude a aussi produit des effets inattendus et perçus comme positifs par les membres du réseau rencontrés ainsi que par les administrateurs et l'équipe salariée d'Horizons Solidaires. La proposition d'une rencontre dans le cadre de notre enquête a été accueillie par la plupart des participants comme une opportunité de discussion qu'ils ont dit avoir beaucoup appréciée. Elle l'a été d'autant plus lorsque les membres du réseau traversaient des difficultés, avaient des attentes ou des besoins particuliers et/ou se sentaient isolés. L'étude a été aussi l'occasion pour certains membres qui s'étaient éloignés du réseau de se « reconnecter » avec lui.

Ces constats nous conduisent à conclure par deux propositions supplémentaires. **D'une part, la mise en place d'une visite annuelle de la part d'un représentant d'Horizons Solidaires**, permettant au réseau d'aller vers ses membres pour renouer ou resserrer les liens ainsi que pour être au plus près de leurs attentes et besoins. D'autre part, **dans la perspective de l'élargissement territorial du réseau au niveau régional, réfléchir à la manière de se rapprocher des acteurs au sein de chaque département**. Par exemple, par la mise en place de permanences dans des « Maisons des associations », avec des responsables départementaux pouvant développer une plus grande (inter) connaissance entre les acteurs de chaque territoire.

Annexe 1 : Membres du réseau ayant participé à l'étude

➤ 10 associations

Dont 4 associations de jumelage:

- Jumelage Pays de L'Aigle /Koloningué : présidente et trésorier
- Jumelage Mortagne/Mopti : président
- Jumelage Alençon/Koutiala : président
- Jumelage La Ferté Macé : 4 membres de l'association : un ancien président, le secrétaire et le trésorier actuels et un bénévole

... et 6 ASI de diverses tailles et type d'organisation :

- Association Flers Poundou : présidente
- Action Solidarité Madagascar : président/trésorier
- APDRA : directeur salarié de l'ONG au niveau national
- CCFD Terre Solidaire : 3 membres du bureau
- Association FassoYatimin : présidente
- Association Mano à Mano : directrice (salariée) des activités au Pérou et la présidente de l'association de France.

➤ 1 établissement public :

- Lycée Agricole Auguste Loutreuil (Sées) : deux enseignantes

➤ 2 collectivités territoriales :

- Ville d'Argentan : l' élu ESS, membre du RTES
- Ville d'Alençon : 4 élus + 4 techniciens (ESS, coopération internationale et développement durable)

Annexe 2 : Acteurs de l'ESS (non membres d'Horizons Solidaires) rencontrés

- 4 entretiens réalisés à (ou avec) l'ARDES :
 - président de l'association ARDES (qui est aussi salarié du CITIM)
 - 2 salariés de l'ARDES, dont l'un est chargé de la BDIS¹⁰ en Basse-Normandie
 - La Reinette Verte : salariée et ancienne salariée¹¹.

- 1 entretien réalisé à la ville de Caen : technicien chargé de l'ESS

- 1 entretien avec un acteur engagé tant dans l'ESS que dans la coopération et la solidarité internationales dans une autre région¹²

¹⁰ Base de données des initiatives économiques et solidaires.

¹¹ Association d'autoproduction basée dans l'Orne. Cet entretien a été réalisé avec Jean-Baptiste Cazin (ARDES) dans le cadre d'un échange méthodologique.

¹² Henri Arevalo est membre fondateur et vice-président du Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) et président d'Occitanie Coopération (un RMMA homologue d'Horizons Solidaires) ainsi que du Centre d'écodéveloppement et d'initiatives sociales (Cédis) ; en tant qu' élu, il développe dans son territoire des actions dans le champ de l'ESS et de la solidarité internationale